

NON VALIDE POUR L'ACCÈS AUX RENSEIGNEMENTS D'UN DOSSIER D'INDEMNISATION

Veuillez remplir ce formulaire et l'envoyer à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (WSIB) pour nous autoriser à :

- échanger des renseignements sur les comptes avec votre entreprise par courriel;
- ajouter l'adresse ou les adresses courriel des personnes-ressources autorisées au compte de votre entreprise.

Consultez la page 2 pour de plus amples renseignements, y compris comment annuler ou modifier l'autorisation des courriels.

Renseignements sur l'entreprise			
Raison sociale de l'entreprise			Numéro de compte
Adresse			
Ville	Province	Code postal	Téléphone

Adresse courriel à ajouter		
Nom au complet	Titre ou poste	Courriel

Attestation et consentement	
<ul style="list-style-type: none">• J'ai l'autorité requise pour autoriser les communications par courriel au nom de l'entreprise.• Je permets à la WSIB d'envoyer des courriels à l'adresse ou aux adresses courriel fournies.• Je comprends que les courriels ne sont pas sécurisés et qu'ils peuvent contenir des renseignements confidentiels, et j'accepte les risques associés aux communications par courriel.	
Nom au complet	Titre ou poste
Signature	Date (jj/mmm/aaaa)

Veuillez envoyer par courriel votre formulaire rempli à employeraccounts@wsib.on.ca.

Si vous avez besoin de la présente communication dans un autre format, veuillez écrire à accessibilite@wsib.on.ca.

Risques des communications par courriel non cryptées

Pour de plus amples renseignements sur les risques associés à la transmission de renseignements par courriels non cryptés, veuillez visiter wsib.ca/fr/courriel.

Annulation ou modification de l'autorisation des courriels

Il incombe à l'entreprise de bien gérer son consentement à l'échange de renseignements avec nous. Votre entreprise doit nous aviser de tout changement à l'autorisation des courriels. Pour annuler ou modifier l'autorisation des courriels d'un compte, veuillez envoyer un courriel à employeraccounts@wsib.on.ca.

Autorisation des courriels

Seule une personne agissant à titre d'agente autorisée ou d'agent autorisé (c.-à-d. une personne au sein de votre entreprise qui aurait normalement accès aux renseignements devant être divulgués et qui peut les régir) peut autoriser les courriels au nom de votre entreprise.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter notre politique [Autorisation des représentants de l'employeur ayant trait aux comptes de l'employeur](#).

Représentation ou accès par une tierce partie

Si l'entreprise veut recourir à une tierce partie pour la représenter concernant les questions de comptes d'entreprise ou fournir des renseignements sur l'entreprise à cette tierce partie, elle doit remplir le formulaire [Autorisation d'accès aux renseignements concernant le compte de l'entreprise](#).

Pour en savoir plus, veuillez visiter wsib.ca/fr ou nous appeler au 1-800-387-0750 du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 19 h 45.